

La Provence - 12.12.2018

## SANTÉ

# Les centres de santé resteront mutualistes

Hier, le Tribunal de grande instance de Marseille a désigné les Mutuelles de France Réseaux santé (MFRS) comme repreneur des activités des activités du Grand conseil de la mutualité (GCM), institution bicentenaire qui regroupe 29 centres médicaux, 622 salariés et soigne plus de 200 000 patients par an à Marseille et sa région. Comme le souhaitent l'immense majorité des collaborateurs du GCM, la justice a donc préféré cette offre mutualiste à celle présentée par l'alliance DocteGestio, groupe immobilier diversifiant son activité dans le domaine sanitaire (repreneur de la clinique Bonneveine) et la fondation Ambroise-Paré (gestionnaire de l'hôpital Européen).

Présent dans trois régions (Auvergne/Rhône-Alpes, Bourgogne, Franche-Comté) avec 56 établissements, 980 salariés et un chiffre d'affaires de 67 M€, MFRS affiche de grandes ambitions pour sa nouvelle ac-

quisition. "Le maintien de l'offre de soins actuelle est indispensable et elle doit même se développer", assure Nicolas Souveton, président de MFRS, qui annonce un "investissement massif de 13 M€ d'ici 5 ans", pour rénover et moderniser les établissements de l'ancien GCM, souvent dégradés. Conscient que les besoins de santé n'ont jamais été aussi forts dans de nombreux secteurs couverts par ces centres (les quartiers Nord de Marseille notamment), Nicolas Souveton entend recruter des professionnels de santé en leur offrant des conditions d'exercice optimales. "Nous allons également créer des synergies avec les autres unions départementales mutualistes de Paca", poursuit le président de MFRS. Un réseau mutualiste qui va lui-même fusionner prochainement avec une autre structure, et changer de nom. Ce même nom qui figurera bientôt sur les anciens centres du GCM.

S.Ma